

Formation du personnel soignant dans l'Arc jurassien franco-suisse

La formation du personnel soignant diffère des deux côtés de la frontière de l'Arc jurassien, avec des structures et des durées de programmes distinctes. En France, la formation passe principalement par les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et les Instituts de Formation d'Aide-Soignant (IFAS). En Suisse, la formation du personnel soignant constitue une filière de formation complète, allant de la formation professionnelle initiale en sortie de secondaire obligatoire jusqu'aux diplômes universitaires du niveau tertiaire, chaque niveau de diplôme étant relié aux autres par des passerelles.

Au vu de la nature du sujet et de ses enjeux sur le territoire, le périmètre géographique de l'Arc jurassien est plus étendu pour cette étude que dans celles réalisées habituellement par l'OSTAJ (voir méthodologie).

Pour la partie française, le périmètre s'étend sur les trois départements frontaliers de la région Bourgogne-Franche-Comté : Doubs, Jura et Territoire de Belfort.

Pour la partie suisse, le périmètre couvre les quatre cantons de l'Arc jurassien : Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura.

En 2022, environ 3 150 diplômes de soignants ont été délivrés dans l'Arc jurassien franco-suisse, soit 86 diplômes pour 100 000 habitants. La partie suisse octroie un plus grand nombre de diplômes de soignants par habitant que la partie française. Toutefois, des deux côtés de la frontière, l'Arc jurassien forme proportionnellement plus de soignants que la moyenne nationale de chaque pays. La croissance du nombre de diplômes délivrés ces cinq dernières années est plus forte côté suisse, notamment dans les formations d'infirmiers.

Les diplômes de soignants sont majoritairement obtenus par des femmes des deux côtés de la frontière.

Près des trois quarts des diplômes sont délivrés dans la partie suisse

Au cours de l'année 2022, 3 150 diplômes¹ ouvrant l'accès à la profession de soignant ont été délivrés dans l'Arc jurassien. Pour un peu moins de la moitié (45 %), il s'agit de diplômes pour exercer en tant qu'infirmiers ou sages-femmes. L'autre part correspond à des diplômes d'aides-soignants en France et de soignants intermédiaires en Suisse.

Cette répartition est différente de celle des soignants déjà en exercice dans l'Arc jurassien qui sont majoritairement des infirmiers. La différence s'explique par le fait que dans le système de formation suisse, l'obtention d'un diplôme de

Formation de personnel soignant : diplômes délivrés dans l'Arc jurassien en 2022

	Infirmiers et sages-femmes	Aides-soignants et soignants intermédiaires	Total
Arc jurassien français	429	383	812
Part de femmes* en %	88	93	90
Diplômes pour 100 000 habitants <i>corrigés des doubles comptes**</i>	45	36	81
Arc jurassien suisse	997	1 344	2 341
Part de femmes en %	87	88	87
Diplômes pour 100 000 habitants <i>corrigés des doubles comptes**</i>	47	41	88
Arc jurassien	1 426	727	3 153
Part de femmes en %	87	88	88
Diplômes pour 100 000 habitants <i>corrigés des doubles comptes**</i>	46	40	86

Sources : DREES Enquête annuelle 2022 sur les écoles de formation aux professions de santé; OFS - Statistique de la formation professionnelle initiale, Statistique des diplômes, Enquête «Étudiants et examens finals des hautes écoles».

Pour l'Arc jurassien suisse, les diplômes comptabilisés sont : diplômes ES, diplôme de technicien en salle d'opérations, bachelor d'infirmier, bachelor de sage-femme, attestation de formation professionnelle (AFP) et certificat fédéral de capacité (CFC).

Pour l'Arc jurassien français, les diplômes comptabilisés sont : diplômes d'État d'infirmiers, diplômes d'État de sages-femmes et les diplômes d'État d'aides-soignants.

* : Part des femmes parmi les diplômés de Bourgogne-Franche-Comté (8 départements) - 2021

** : cf méthodologie

¹ Les diplômes de spécialisation d'infirmier sont exclus. En Suisse, il s'agit des infirmiers spécialisés des écoles supérieures (postdiplômes ES), des hautes écoles spécialisées (postdiplômes HES) ainsi que les titres universitaires en soins infirmiers (master et doctorat). En France, il s'agit des diplômes d'État d'infirmiers de bloc opératoire et d'infirmiers anesthésistes.

soignant intermédiaire ne constitue qu'une relève théorique². En effet, une part importante de ces nouveaux diplômés poursuit son parcours de formation en vue de l'obtention d'un diplôme d'infirmiers. Selon l'OFS, cette part est estimée à 19 % pour les cantons de Vaud, Neuchâtel et du Jura et à 42 % pour le canton de Berne.

En France, les voies pour devenir soignant, c'est-à-dire aides-soignants, infirmiers ou sages-femmes, sont distinctes et jusqu'en 2023 sans passerelles directes entre elles. Le diplôme d'aides-soignants ne permettait pas en France d'intégrer un IFSI en dehors de la formation professionnelle. Cette dernière n'est accessible qu'au bout de trois d'années d'expérience.

Une proportion de diplômés par habitant supérieure aux moyennes nationales

Après la correction pour doubles comptes, 86 diplômes sont délivrés dans l'Arc jurassien pour 100 000 habitants, davantage dans la partie suisse (88 diplômes) que dans la partie française (81 diplômes). Cette différence provient principalement d'une plus grande délivrance de diplômes d'aides-soignants et de soignants intermédiaires dans l'Arc jurassien suisse. En effet, 41 diplômes de soignants intermédiaires pour 100 000 habitants y sont délivrés, tandis que la partie française n'en délivre que 36 pour 100 000 habitants. En revanche, pour les diplômes d'infirmiers et de sages-femmes, le nombre de diplômes pour 100 000 habitants est très similaire entre les deux versants de l'Arc jurassien, avec respectivement 45 et 47 diplômes pour 100 000 habitants.

La proportion de diplômés par ha-

bitant de l'Arc jurassien est supérieure aux moyennes nationales. Ainsi, 81 diplômés pour 100 000 habitants sont formés dans l'Arc jurassien français contre 67 pour 100 000 habitants en moyenne française. De même, bien que l'écart soit moindre, 88 diplômés pour 100 000 habitants sont formés dans l'Arc jurassien suisse contre 84 pour 100 000 habitants en Suisse.

L'augmentation du nombre de diplômes de soignants est plus forte côté suisse

Le nombre de diplômes sanctionnant des formations aux métiers de soignants a augmenté de 9 % entre 2017 et 2022 dans l'Arc jurassien. La croissance est deux fois plus forte dans les disciplines de soins infirmiers (+ 11 %) que dans les formations de soignants intermédiaires et aides-soignants (+ 6 %).

Cette hausse est essentiellement le fait de l'Arc jurassien suisse. Le nombre de diplômes délivrés y a progressé de 12 % entre 2017 et 2022. C'est en grande partie dû à l'augmentation du nombre de diplômes d'infirmiers décernés

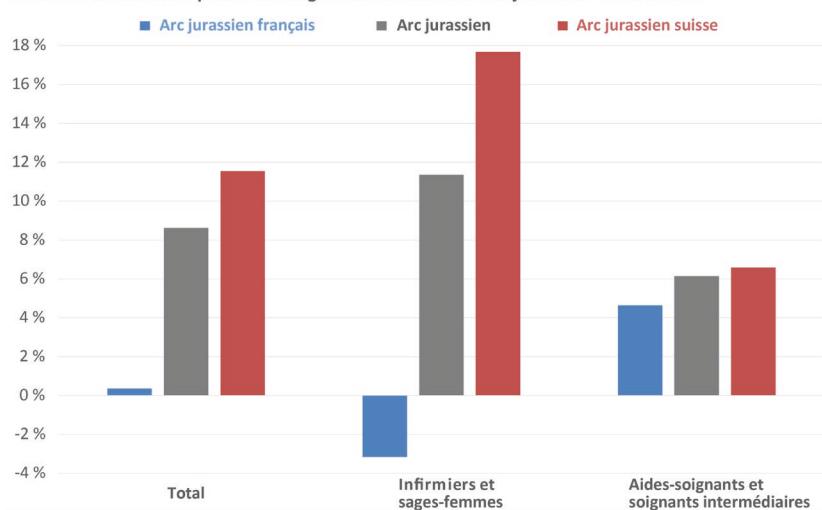
(+ 18 %), les diplômes menant aux métiers des soins intermédiaires augmentant également mais dans une mesure moindre (+ 7 %).

Tous les cantons de la région ont profité de cette dynamique, avec une hausse particulièrement marquée dans les cantons de Vaud et du Jura, qui enregistrent les plus fortes progressions en termes de diplômes décernés. Cependant, cette croissance dans l'Arc jurassien reste inférieure à celle observée à l'échelle de la Confédération, qui a atteint +17 % sur la même période.

Dans l'Arc jurassien français et sur la même période, le nombre de diplômes délivrés n'a que peu progressé et est resté proche de 810 diplômes par an, tous diplômes confondus. Cette stabilité des effectifs est tout de même plus favorable que l'évolution pour l'ensemble de la France. En effet, le nombre de diplômes dans le domaine des soins y a diminué de presque 6 % entre 2017 et 2022.

Dans l'Arc jurassien français, ce résultat est le fait de l'augmentation de la délivrance de diplômes d'aides-soignants (+ 5 %) et à une baisse du nombre de diplômes

Évolution des titres de personnel soignant délivrés dans l'Arc jurassien - 2017 à 2022



Sources : DRES Enquête annuelle 2022 sur les écoles de formation aux professions de santé ; OFS - Statistique de la formation professionnelle initiale, Statistique des diplômes, Enquête «Étudiants et examens finals des hautes écoles».

²Le dispositif de formation suisse est davantage perméable, et la poursuite des études en vue de l'obtention d'un diplôme d'infirmier est la suite naturelle de l'obtention d'un CFC d'assistant en soins et santé communautaire pour une part non négligeable d'entre eux.

d'infirmiers, toutefois moins forte qu'au niveau national. La baisse de la délivrance du nombre de diplômes d'infirmier s'inscrit dans la tendance à l'augmentation régulière, ces dernières années, des abandons en cours de formation. Au niveau national, les taux d'abandons en première année étaient de 5 % pour les aides-soignants en 2015 et de 4 % pour les infirmiers. En 2021, ils ont doublé et atteignent même 13 % en 2022 pour le cursus infirmier. Le taux d'abandon cumulé sur les trois années de formation pour les infirmiers ayant obtenu leur diplôme en 2022 est de 18 %, alors que ce taux n'était que de 10 % en 2014. L'augmentation du nombre d'entrées en école d'infirmière à partir de 2021, pourrait, si l'évolution des taux d'abandon le permettent, se répercuter dès 2023 par une augmentation du nombre de diplômes d'infirmiers délivrés.

Des formations principalement concentrées dans le Doubs

En 2022, on compte sept établissements dans l'Arc jurassien français proposant des formations pour devenir soignants. Ils sont principalement répartis dans le Doubs, en relation avec la présence du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon. Ce dernier est le seul site à posséder toute la panoplie des formations en soins, avec des établissements de formations allant des aides-soignants aux infirmiers spécialisés en passant par les sages-femmes.

Ailleurs, les cursus IFAS et IFSI sont souvent regroupés au sein des mêmes établissements. En particulier, l'IFSI de Belfort-Montbéliard issu du regroupement des deux IFSI de Belfort et de Montbéliard, a lui délivré en 2022 le plus grand nombre de diplômes de soignants (aides-soignants ou infirmiers) au niveau de l'Arc jurassien français.

Nombre de diplômes obtenus dans les centres de formation de l'Arc jurassien français - 2022

	Aides - soignants	Infirmiers	Infirmiers anesthésistes	Sages - femmes	Total
Doubs et Territoire de Belfort	257	302	17	25	601
Département de maieutique, UFR sciences de la santé				25	25
École pluridisciplinaire CHI Haute-Comté	37	43			80
IFSI de Belfort-Montbéliard	115	127			242
Institut de formation professions de santé (Besançon)	80	132	17		229
Lycée professionnel Condé	25				25
Jura	126	102			228
Croix-Rouge Compétence Lons-le-Saunier	88	54			142
Institut de formation Jura Nord CH Dole	38	48			86
Total	383	404	17	25	829

Source : DREES Enquête annuelle 2022 sur les écoles de formation aux professions de santé
Aucun diplôme d'Etat d'infirmiers de bloc opératoire n'a été octroyé en 2022

Les autres établissements de formation sont associés avec les deux principaux hôpitaux du département du Jura. Il s'agit de l'IFSI du centre hospitalier Louis Pasteur de Dole, et de celui de l'établissement « Croix-Rouge Compétence » situé sur le site de l'hôpital de Lons-le-Saunier mais géré par la Croix-Rouge Française.

En 2022, l'Arc jurassien français recense 2100 étudiants dans les établissements de formation de soignants, dont trois étudiants sur quatre le sont dans l'une des trois années de formation d'infirmiers. Le département du Doubs accueille 75 % des étudiants en IFSI « infirmier » et 69 % des étudiants en IFAS.

En 2022, il y avait dans l'Arc jurassien français 1 035 personnes inscrites en première année dans une formation de soins : 576 en première année d'IFSI ou de sages-femmes et 459 en IFAS. Ce nombre

d'inscrits est supérieur de 12 % à ce qu'il était en 2017. Entre ces deux années de comparaison, les deux grandes filières, IFSI et IFAS, ont vu leur nombre d'inscrits évoluer de façon assez similaire, respectivement de + 14 % et de + 13 %.

Cette augmentation fait essentiellement suite à la crise Covid et la volonté de revaloriser le secteur médical (« Accords du Sécur de la santé – 2020 »). Ces accords prévoient un objectif de doublement au niveau national des entrées en formation d'aides-soignants d'ici 2025.

De multiples voies de formation en soins dans l'Arc jurassien suisse

Dans l'Arc jurassien suisse, les formations en soins sont assurées par divers établissements couvrant un large éventail de niveaux allant de

Titres délivrés par type de formation dans l'Arc jurassien suisse - 2022

Établissement de formation	Berne	Vaud	Neuchâtel	Jura	Total
Écoles professionnelles ¹ (AFP et CFC)	920	286	86	52	1344
Écoles supérieures ²	438	43	16	5	502
Hautes écoles spécialisées ³	241	340	37	26	644
Hautes écoles universitaires ⁴	-	52	-	-	52

¹ Selon le canton de l'entreprise formative

² Selon le canton de l'école (y compris les brevets fédéraux selon le canton de domicile)

³ Selon le canton de l'école (y compris le master en sciences de la santé délivré par la HES-SO Master)

⁴ Selon le canton de l'école (Master ou doctorat en sciences des soins infirmiers)

Sources : OFS - Statistique de la formation professionnelle initiale, Statistique des diplômes, Enquête «Etudiants et examens finals des hautes écoles»

la formation professionnelle initiale via des apprentissages jusqu'aux études universitaires.

Les établissements de formation initiale et de formation continue sont présents dans tous les cantons. Mais seuls les cantons de Berne et de Vaud disposent de la filière de formation complète dans le domaine des soins et concentrent les hautes écoles autour de leurs centres hospitaliers universitaires. Ces établissements tertiaires, via la coopération intercantionale, bénéficient à l'ensemble des étudiants de l'Arc jurassien suisse.

Le certificat fédéral de capacité au cœur du dispositif de formation des soignants

En 2022, 500 bachelors en soins infirmiers ont été décernés dans les cantons de l'Arc jurassien suisse, dont 62 % dans le canton de Vaud

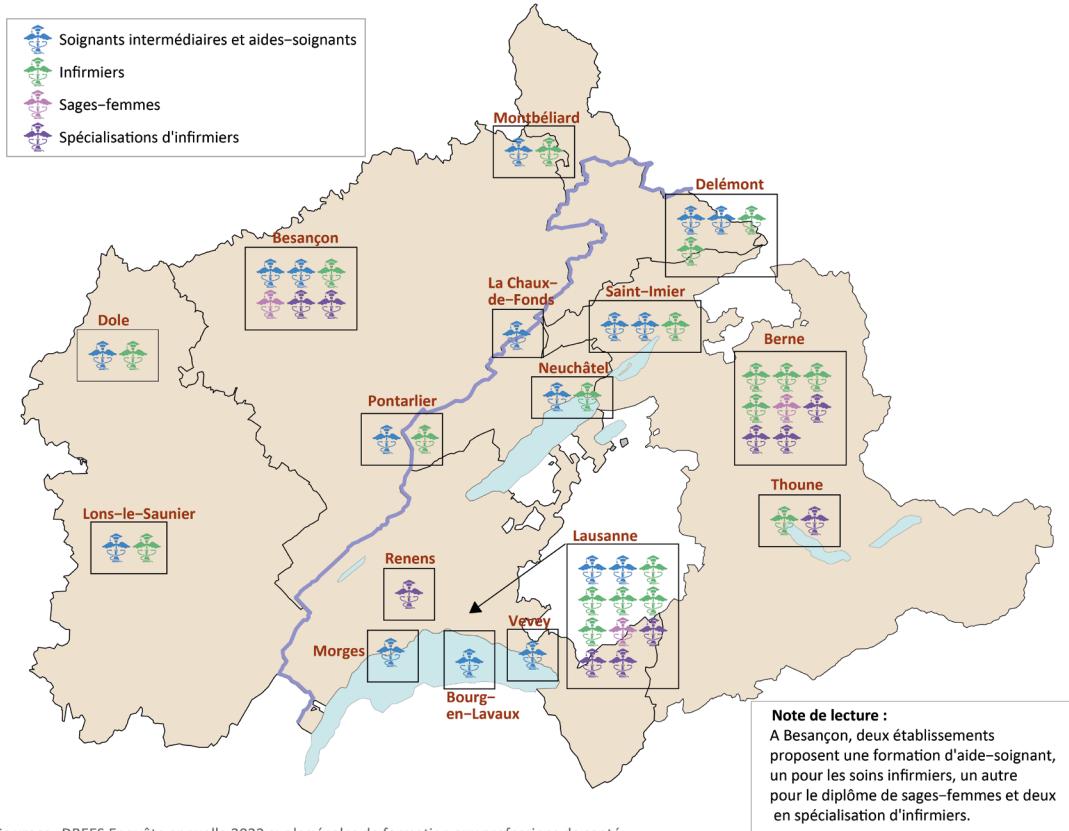
et 25 % dans celui de Berne. De plus, 107 diplômes de bachelor en sage-femme ont été attribués, principalement dans le canton de Berne (70 %) et le reste par le canton de Vaud. Au-delà du bachelor, la Haute école spécialisée bernoise (HESB) et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) proposent des formations au niveau master. Elles ont octroyé 38 titres de master en sciences de la santé en 2022, tandis que l'Université de Lausanne a délivré 47 masters en sciences infirmières.

Pour la formation professionnelle supérieure, 500 titres ont été décernés en 2022 dans l'Arc jurassien suisse, dont près d'un quart étaient des diplômes postgrades et 7 % des brevets fédéraux.

Concernant la formation professionnelle initiale (degré secondaire II), le certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistant en soins et santé

communautaire (ASSC) est le plus souvent décerné, avec 1160 titres en 2022. En outre, 184 attestations de formation professionnelle (AFP) d'aide en soins et accompagnement (ASA) ont été délivrées la même année. Les cantons de Berne et de Vaud octroient la majorité de ces diplômes.

Offre de formation du personnel soignant dans l'Arc jurassien - 2022



Sources : DREES Enquête annuelle 2022 sur les écoles de formation aux professions de santé; OFS, Orientations.ch - Sites des écoles

Méthodologie

Considérations sur le périmètre géographique

Au vu de la nature du sujet et de ses enjeux sur le territoire, le périmètre géographique de l'Arc jurassien est plus étendu pour cette étude que dans celles réalisées habituellement par l'OSTAJ. Pour la partie française, il s'agit des trois départements frontaliers de la région Bourgogne-Franche-Comté : Doubs, Jura et Territoire de Belfort.

Pour la partie suisse, le périmètre couvre les quatre cantons de l'Arc jurassien suisse : Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura. Cela implique la prise en compte dans l'étude d'une population plus nombreuse.



• Présentation des parcours de formation du personnel soignant dans l'Arc jurassien franco-suisse (www.ostaj.org)

• Prise en compte du double comptage :

Compte tenu des différences entre les deux systèmes de formation, et afin de mettre en évidence le nombre de nouveaux soignants formés de chaque côté, le nombre de diplômes pour 100 000 habitants a été corrigé afin de les rendre davantage comparables en première approximation.

Pour ce faire, du côté suisse le nombre de diplômes de soignants intermédiaires a été réduit de 19 % dans les cantons du Jura, de Neuchâtel, et Vaud, et de 42 % dans le canton de Berne. Ces proportions correspondent, selon l'OFS, à la part de diplômés CFC qui poursuivent leur formation dans le degré tertiaire.

Du côté français, en miroir, on réduit du nombre de diplômes d'aides-soignants le nombre de diplômes d'infirmiers obtenus par d'anciens aides-soignants. Cette part estimée ici à 11,5 %. Elle correspond à la part des élèves inscrits en IFSI déclarant avoir déjà obtenu le diplôme d'aide-soignant ("La formation aux professions de santé en 2016", Étude DREES, cf biblio).

En France

Le personnel soignant

Le personnel soignant est classé en deux catégories professionnelles :

- Les infirmiers : cadres infirmiers, infirmiers psychiatriques, infirmiers spécialisés hors d'infirmiers puériculteurs, « infirmiers en soins généraux salariés », infirmiers libéraux et sages-femmes
- Les aides-soignants de la fonction publique ou du secteur privé.

Les diplômes pris en compte dans cette étude

- Les diplômes d'infirmier d'État qui débouchent sur des emplois d'infirmier à l'exception des diplômes d'État d'infirmier puériculteur
- Les diplômes d'État de sage-femme
- Les diplômes d'État d'aides-soignants d'État qui débouchent sur des emplois d'aides-soignants.

Les sources utilisées dans cette étude

- Enquête école 2022, Drees : l'enquête auprès des écoles de formation aux professions de santé, dite enquête « Écoles », dénombre et identifie les établissements de formation aux professions de santé non médicales et à la profession de sage-femme, et recueille des informations sur le nombre d'étudiantes ou élèves en formation (nombre de candidates, nombre d'inscrites, nombre d'interruptions de scolarité sans annonce de report, etc.) et de diplômes délivrés. Elle permet aussi de mettre à jour le répertoire Finess, qui recense les établissements dans le domaine sanitaire et social.
- Recensement de la population 2021 pour les populations légales, Insee.

En Suisse

Le personnel soignant

Le personnel soignant est classé en trois catégories établies selon la nomenclature des professions qui laissent apparaître une hiérarchisation du point de vue du poste occupé, généralement basée sur la formation acquise.

- Le personnel de niveau de formation tertiaire (HES et formation professionnelle supérieure) correspond à la catégorie « infirmiers diplômés et sages-femmes »
- Le personnel en possession d'un titre de niveau secondaire II (apprentissage ou une formation dans une école professionnelle AFP et CFC) à la catégorie « soignants intermédiaires »
- Le personnel avec une formation inférieure ou sans formation à la catégorie « auxiliaires de soins ». Cette dernière catégorie n'est pas analysée dans cette étude par manque de données exploitables. Il s'agit principalement des formations dispensées par la Croix-Rouge suisse en tant qu'auxiliaires de santé.

Les diplômes pris en compte dans cette étude

Degré tertiaire

Hautes écoles

- Doctorat en sciences des soins infirmiers
- Master en sciences des soins infirmiers
- Bachelor en soins infirmiers
- Bachelor de sage-femme

Formation professionnelle supérieure

- Diplômes en soins infirmiers (ES)
- Diplômes en techniques opératoires (ES)
- Diplômes postgrades en anesthésie (EPD ES)
- Diplômes postgrades en soins d'anesthésie, intensifs et d'urgence (EPD ES)
- Diplômes postgrades en soins intensifs (EPD ES)
- Diplômes postgrades en soins d'urgence (EPD ES)

Examens fédéraux

- Brevet fédéral de spécialiste soins longue durée et accompagnement (BF)

Degré secondaire II

Formation professionnelle initiale

- Attestation de formation professionnelle d'aide en soins et accompagnement (AFP)
- Certificat fédéral de capacité d'assistant en soins et santé communautaire (CFC)

Les sources utilisées dans cette étude

- OFS - Statistique de la formation professionnelle initiale, Statistique des diplômes, Étudiants et examens finals des hautes écoles

Bibliographie

- Analyses longitudinales dans le domaine de la formation. Parcours de formation dans le domaine des soins - OFS (2021).
- Système éducatif suisse - SEFRI (2021).
- Le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière - CSFP (2021).
- Numerus « PERSONNEL DU SECTEUR DE LA SANTÉ » de janvier 2024 - Statistique Vaud.
- "Aides-soignants : de moins en moins de candidats à l'entrée en formation et une baisse du nombre d'inscrits" - Drees - Études & Résultats n° 1135 Décembre 2019
- "Les étudiantes en formation d'infirmière sont trois fois plus nombreuses à abandonner en première année en 2021 qu'en 2011" - Drees- Études & Résultats n° 1266 Mai 2023
- "La formation aux professions de santé en 2016 (hors professions médicales et pharmaceutiques)" - Drees- Document de travail - Série "statistiques" n° 205 - octobre 2018

Responsables de la publication :

Gérard Geiser
Chef du Service de statistique, Neuchâtel

Bertrand Kauffmann
Directeur de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté



Rédaction :

Noreddine Hmamda
Service de statistique, Neuchâtel

Jérôme Mathias, Clément Maneyrol
Insee Bourgogne-Franche-Comté

www.ostaj.org - ostaj@ne.ch
Édition Septembre 2024



CONTACTS

Service de statistique
Rue de Tivoli 28 - CP1
2002 Neuchâtel
Tél. : + 41 32 889 44 09
ostaj@ne.ch



Insee Bourgogne-Franche-Comté
Voie Gisèle Halimi 5 - BP 11997
25020 Besançon Cedex
Tél. : + 33 3 39 59 69 00
dr25-ostaj@insee.fr



STATISTIQUE VAUD
Département des finances
et de l'agriculture (DFA)